

**AVIS PUBLIC
(Entrée en vigueur)**

RÈGLEMENT NUMÉRO 599

Avis est par les présentes donné que le règlement numéro 599 adopté par le Conseil municipal de la Ville de Saint-Hyacinthe, à la séance du 1^{er} juin 2020, intitulé : "**Règlement numéro 599 autorisant des travaux de prolongement de l'avenue José-Marie-Rosell, de l'existant vers le sud et un emprunt de 2 000 000 \$**", a reçu les approbations suivantes :

- Approbation des personnes habiles à voter, à la suite d'un processus de demande de référendum à distance tenu du 4 juin au 19 juin 2020 inclusivement, conformément à l'arrêté ministériel 2020-033 du 7 mai 2020;
- Approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, en date du 30 juillet 2020.

Ledit règlement est déposé au bureau de la Greffière à l'hôtel de ville, au 700 avenue de l'Hôtel-de-Ville, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

Saint-Hyacinthe, le 5 août 2020



Me Hélène Beauchesne, notaire, OMA
Greffière